

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 27 (1999)
Heft: 106

Artikel: In promenarda din nouhron bi payi
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-244120>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

IN PROMENÂRDA DIN NOUHRON BI PAYI

Vouè, lé on bokon liji, fâ on galé dzoua, vu alâ mè promenâ din mon viye et bi payi, rè vère di dzin ke lé bin konyu è ke lé pâ rè yu du la gayâ grantin.

Akutâ chin ke l'an a mè dre, vuiti avu pyéji chin ke l'an a mè mohrà, lè di bi è bon momin a pachâ è che chin vo fâ pyiéji, alin intinbyo lou dre bon dzoua !

Le premi ke no rinkontrin, lè Oscar Pache. In arouvin din chon pèyo, yo ke no j'a fê intrâ, no vouêtin kurya, hou viyè parê yo ke lè vènè dou bou châyon po no dre que ne chon pâ inke du yê ! To outoua, di tablo dou pintre Albert Anker, no promênon de n'a pyathe à l'otra, po no mohrà la ya di dzin de la kanpanye. Ti pye bi lè j'on tyè lè j'otro, no j'an invide dè chavê nekoué irè chi l'omo, ke la chu in émâdzè répréjintâ la kanpanye dè vèr no. Din on piti cahier no travin lè grantè linyè dè cha ya :

- Portyè vo ni pâ ékri chin in patè ?

- Pécheke, ti hou ke l'an *L'Ami dou Patê*, ne le dévejon nè ne le yêjon, è l'an portan le drè dè chavê chin ke nouhra publikachyon pouârtè !

ALBERT ANKER, peintre des foyers campagnards

par Jean des Sapins

Il était romand par la conception de son art, ce peintre qui fut élève de Charles Gleyre à Paris. Dans ses souvenirs, il a rappelé, avec beaucoup d'à-propos, la manière dont le maître vaudois faisait travailler ses élèves. « Il aimait — dit-il — dans une de ses lettres, qu'on dessinât longtemps et qu'on ne se mît à peindre que plus tard, persuadé que c'est le dessin qui est à la base de tout art. » Quant aux impatientes, il les mettait en congé en leur disant : « Cette satanée couleur vous tourne la tête. »

Né en 1831, Albert Anker mourut brusquement chez lui, à Anet, le 16 juillet 1910. Pour rappeler le cinquanteenaire de sa mort, le Musée des Beaux Arts de Berne a organisé, l'automne dernier, une grande exposition de ses tableaux qui, dans leur diversité, se

portent tous à la vie campagnarde. Son père, qui était vétérinaire dans le Seeland, avait décidé que son fils

serait pasteur. Après avoir fréquenté l'école primaire de son village, le jeune Albert fut envoyé à Neuchâtel, puis ensuite à Berne où il termina ses études de théologie. Après un séjour en Allemagne, il rentra au pays et exerça le ministère en qualité de vicaire. Mais la carrière pastorale ne l'attirait pas. Son goût pour le dessin et la peinture finit par triompher de tous les obsta-

cles, et il obtint, de son père, l'autorisation de se rendre à Paris, dans l'atelier de Charles Gleyre. Celui-ci lui enseigna surtout à bien dessiner. Il lui inculqua le souci de la composition soignée et du détail bien observé. Toute sa vie, il eut le respect de son public et le respect de son art.

C'est à partir de 1859 que le peintre d'Anet exposa dans les salons parisiens. Il fit deux séjours en Italie qui développèrent son talent. Ses tableaux se vendirent en France, en Suisse, en Angleterre. La presse parisienne lui prodigua ses éloges. Cependant, après trente ans de séjour à Paris, il revint au pays et s'installa dans son bon village d'Anet où il mena une existence calme, régulière, toute vouée au travail. Médaille d'or de Paris, Croix de la Légion d'honneur et doctorat « honoris causa » de l'Université de Berne vinrent récompenser cette activité, toute de modestie et de grand labeur.

Devenu octogénaire, il se sentait fatigué. Une attaque d'apoplexie l'avait privé de l'usage de la main droite, alors il se mit à travailler de la main gauche. Sentant venir sa fin, il avait confié à ses amis « qu'il avait préparé sa valise pour le long voyage où l'on ne reçoit pas de billet de retour. »

Dans la première partie de sa carrière, il montra, dans toute sa vérité,

la vie des paysans. Il cultiva aussi le genre classique, le genre historique, le portrait, et peignit beaucoup d'aquarelles. On sait qu'il illustra les romans de son compatriote Jérôme Gotthelf qui, par la plume, a célébré la vie rustique, comme Anker l'a fait au moyen du pinceau. Dans tous ses tableaux, on devine, chez lui, le désir d'y mettre de l'idéal et de la noblesse. Il a toujours rencontré le meilleur accueil du public qui retrouvait en lui la poésie campagnarde. Bien que traditionaliste, il savait apprécier les recherches des jeunes peintres. « Je l'admire — disait-il — car ils n'ont pas peur de la couleur hardie que nous avons toujours ressentie, nous autres par suite de notre éducation d'école ».

Ses œuvres se trouvent répandues dans toutes les galeries d'art de nos pays et à l'étranger. Parmi ses chefs-d'œuvre, on peut citer « La reine Bérthe enseignant à filer » de même que le « Nouveau-né », « Le contrat de mariage » et « Le récit du grand-père ».

Si Albert Anker n'a pas été ce qu'on nomme un grand créateur et un novateur, comme son compatriote Ferdinand Hodler, il n'en reste pas moins qu'il fut le peintre de nos foyers campagnards. Il a laissé le souvenir d'un noble artiste qui a su exprimer l'âme de notre peuple.

* * * * *

Ora ke no chan nekoué lè chi pintre, alin on tro pe yin vêr chin ke no j'atin. No rakontrin Henri Gremaud k'irè préjidan dè nouhra chochiyétâ in 1965. Kemin ne dévejâvè pâ fachilamin le patè, no rakontè in franché :

Le billet du président

Cette fois, sonne la dernière heure ! Les travaux proposés au *Grand concours de patois* arrivent, venant de nos cantons, et même du val d'Aoste. Envois de plus ou moins considérable importance, qui s'accumulent : papiers dactylographiés, pages d'écriture manuscrite, et même enregistrements sur bande magnétique.

Mais vous êtes aussi concerné, vous qui me lisez. Il ne reste plus que deux semaines, avant la date fatidique du 31 mai. Les jurys de nos cantons vont se mettre au travail, après que le secrétariat aura décortiqué la matière. Il faut donc terminer les travaux en cours. Et plusieurs d'entre vous pourront trouver encore le temps de coucher sur le papier l'œuvre qui ne demande qu'à être fixée. Chacun porte en soi quelque chose du destin de nos patois. Il faut que le concours de 1965 soit l'affirmation que la langue des anciens ne meurt pas.

Alors, que l'on agisse et fasse son envoi au *Musée gruérien*, à *Bulle*, avant le 31 mai.

* * *

Bonnes nouvelles du Jura! Amis, retenez la date des 4 et 5 septembre 1965 pour les *III^{es} Journées romandes des patois*. Nous savons que notre ami Joseph Badet et un comité dynamique préparent des assises qui seront mémorables. Il faut que, de tous nos cantons romands, des délégations massives apportent l'amical appui de leur présence à l'une des régions de notre terre où le patois est demeuré le plus vivant. Nous savons qu'un grand cortège folklorique se prépare. Nous savons que nos patois trouveront une illustration pleine de conviction et de couleur locale.

Une cantine de 2000 places s'édifiera pour recevoir les Jurassiens fervents des vieux langages. Au remarquable effort qui se prépare, nous devons répondre avec enthousiasme. Les patois romands doivent trouver, publiquement, qu'ils participent à un grand mouvement et que la renaissance qui s'est amorcée se continue, dans l'union de tous.

Au Jura, les 4 et 5 septembre, battra le cœur du vieux pays romand !
Henri Gremaud, président.

* * * * *

In kontinuin nouhra promenârda, no no travin ou kabarè di gran-pyathè à Furboua, yo k'on ami dou patê, no rakontè, ma in franché chin ke chè pachâ inke ou mi d'ou 1960.

Pages fribourgeoises



A l'Association cantonale des patoisants

Il y a longtemps qu'on en parlait. Les Fribourgeois devaient à leur tour être organisés sur le plan cantonal. C'est fait depuis le dimanche 14 août. Une bonne centaine se sont réunis à la salle de la Grand-Place, sous la présidence énergique de M. Jean Brodard, à La Roche. Ils ont adopté des statuts en 20 articles préparés par M. J. Brodard, procédé aux élections et entendu des échanges de vues fort intéressants.

Après ses vœux de bienvenue, le président rappela le but de l'assemblée, parla de l'Exposition nationale de 1964, à Lausanne, où notre mouvement devra être représenté, et dit deux mots de la prochaine « Fête romande », qui devrait être organisée par les Vaudois.

Après adoption des statuts à l'unanimité, un comité cantonal de 7 membres fut désigné au bulletin secret. Bulletin délivrés et rentrés 86. Furent élus : MM. Jean Brodard, La Roche, Francis Brodard, Fribourg, abbé F.-X Brodard, Estavayer, Chs Borgognon, Meyrieu, Louis Page, professeur, Romont, Ernest Deillon, Vuisternens et Romont, Jules Dévaud, Porsel et Jos. Yerly, Treyvaux.

Il s'agissait aussi de nommer deux membres au Conseil romand. Celui-ci comprend déjà M. l'abbé F.-X. Brodard à Estavayer, qui en fait partie depuis le début. Au printemps, le regretté Denis Pittet, à Magnedens, était élu au Conseil, mais décéda peu de temps après. Sont proposés pour le remplacer MM. Ernest Deillon à Vuisternens et Louis Page à Romont. C'est M. Deillon qui l'emporte à une bonne majorité.

* * * * *

In yêjin chin ke Mayèta Bongă ékrijè din chon patê no li bayin bin na bala brantse dè lorié po to le travo ke la fê po mantinyi le patê !

Amicale di patêjan « Lè Triolè »

Kemin chti y'an lè travo di fin èthan on bokon in rétâ, le comité de l'Amicale di patêjan « Lè Triolè » l'a rinvouyi don mê la rinkontra dou tsotin. Ly'è don la demindze 15 dè julyè k'on chè rêtroyâ inthinbyo a la pinta d'Epindè.

Chin m'è pyé dè rèlèvâ ke lè dzin ke vinyan du Yvonand è Wallenried èthan j'ou lè premi'arouvâ. Avui on gro pyéji no j'an rêmârkâ mé dè dzounè dzin pèrmi no, è chin no koncholè in moujin ke le patê ne chè pê drè djèmè.

Il fut question des cotisations à payer par les amicales. Le Comité étudiera la question. Relevons qu'un membre proposa de demander à la Direction de l'instruction publique que l'on supprime, dans le règlement scolaire, l'article défendant aux élèves de parler patois dans et autour de l'école. Une ovation lui répondit.

Le secrétaire romand, O. Pasche, s'était fait un devoir et un plaisir d'assister à cette séance. Il salua ses amis fribourgeois et leur adressa, à son tour, un appel en faveur du maintien de leur patois, comme aussi en faveur de l'organe du mouvement : le *Conteur romand*, trop peu connu encore dans le canton de Fribourg. M. le président appuya cette intervention.

En bref, ce fut une belle et réconfortante assemblée constitutive.

Le patê... on lingâdzo èthrandji ?

Pê vêr no, on dèvejè adi prâ è chovin in patê. Nothrè j'omo, kan i chon ou continjan, chon benêje dè lou j'intrètini din le têratsu di j'anhian. I chimbliè ke dinche l'amour dou payi di intrè grô plye prèvon din le fon dè lou cà. Tan mi po le payi ; è pu, chin fâ ouna bouna nota po le patê.

Kan M. le préjidan l'a chaluâ ti lè brâvo patêjan, no j'an tsantâ La nê chin va di montanyè por l'inpatzi dè rêvinyi onko chti mê byantzi le Koujinbê. Du ke l'é j'ou yê le protocole la partya di fari-boulè l'a keminyi. Ouna djijanna dè fâcheyâ l'an kontâ di bin galèjè por no mintinyi din le dzouyo. Ly'avè don Lolo Mouron d'Yvonand, chèkondâ dè Mariè di Kouthè, Franthè Bourdjè dè Trivô, Pièro Yêrle ke prin a kâ dè vinyi rinpyèthi le règrètâ poète dou Mont, André Kolly dè Prareman, Franthè Mouron,

nouthron préjidan, Francis Tanner, minbro dou comité è la chekrètera d'la chochiètâ.

Por rapèlâ le bon chevinyi dè M. Luvi Refyu, Jules Hyimin dè Châlè l'a yê la prèyire a Nouthra Dona di Hyâ. Chti dèri avui Rémon Sottaz, l'an tsantâ Kan j'iran ti piti, ke no râpâlâvê le bi téatre dè Dona k'èthi j'ou dzuyê a Epindè.

Lè dzounè Damejalè Horne, Cotting è Hyimin l'an achebin inbriyâ trê tsanthon. Du chin la charvinta d'la chochiètâ l'a fê our Le chagrin dè Madelène ka l'avê konbinâye in paté. Po chta dèrire rin-kontra ouna chorèprêcha èthi j'ou anon-

hya. E bin M. Franthè Mouron, préjidan, l'avê moujâ dè dèmandâ l'orkestre dou velâdzo è lè prou chur ti hou galé j'è ke no j'an favorijâ d'la préjinthe di dzounè dzin. D'alyeu y dzuyon bougramin bin è l'an dré a di félichitachyon. Le tsan di j'Armalyi di Colombètè l'a betâ le bôtyè a l'athinbyâye.

Lè 60 patêjan chè chon chèparâ avui la promècha don galé a rêvèr a d'outon kevin.

Mariéta Bongâ.

* * * * *

No rè modin po kontinuâ nouhron piti voyâdzo. No j'arouvin din le Jura. No chin in élikoptère. Vouêtin chin ke chè pâchè à Chin Ursanne, pu à Porrentruy è enfin à Delémont dutin dè ch'ti l'evê 1964 :

Dans les amicales

A Saint-Ursanne

les 11 et 12 janvier 1964

« *Le Réton di Ciôs di Doubs* » a donné, en matinée et en soirées, trois représentations de la nouvelle pièce patoise de Djôsèt Barotchèt « *Vos aittentes quéqu'un père* ». La pièce en trois actes, inspirée à l'auteur par des événements politico-tragiques qui se seraient passés, il y a bien longtemps, dans son village natal de Fregiécourt, en Baroche, et dont les intrigues et les déroulements paraissent quelque peu enchevêtrés, a eu les faveurs d'un auditoire nombreux et attentif.

Qu'il nous suffise de dire que la pièce sent bon le terroir et qu'elle apporte à qui veut bien la suivre et la comprendre une leçon ou un conseil. Ajoutons qu'elle fut rehaussée par des chants appropriés, paroles de Jos. Badet, musique d'Ernest Beuchat, fort bien dirigés par Charles Ossola. Nous avons particulièrement remarqué les mélodies de « *Vâgue petête nêe* » et de « *Mon véye pommie* ». Auteurs et interprètes méritent de sincères félicitations.

La pièce a été jouée à Boncourt, le 18 janvier, et à Porrentruy, les 7 et 15 février, devant des salles enthousiastes. Signalons le beau geste qui fait honneur au « Réton » d'attribuer le produit total de la dernière représentation au Dispensaire antituberculeux du district de Porrentruy.

A Porrentruy

le 25 janvier 1964

L'Amicale des patoisants d'Ajoie (Porrentruy et environs), s'est réunie à l'Inter. On comptait une centaine de participants, parmi lesquels beaucoup de dames et demoiselles, des officiels, des médecins, avocats et notaires, ce qui prouve que le patois est bien soigneusement et pieusement gardé...

Le rapport d'activité, substantiel, concis, fut présenté par le souriant M. F. Joly, président, toujours jeune et actif, malgré les ans. Protocole fort bien rédigé, en patois, par l'infatigable et dévouée secrétaire ; rapport de caisse précis, encourageant, par le spirituel caissier, qui s'enrichit...

M. Jos. Badet, vice-président du Comité romand, honorait l'assemblée de sa présence. Il exhorta les patoisants à rester fidèles au mouvement et donna force renseignements utiles touchant la marche des Amicales.

Au cours du souper copieux, et jusque tard dans la soirée, ce fut une succession de réjouissances remarquablement ordonnées par le sympathique président : orchestre des jeunes, jeux de société, histoires amusantes, bons mots, chansons et refrains. Agréable soirée qui laissera un souvenir durable chez les participants.

A Delémont

le 8 février 1964

La grande salle de Saint-George, dès 19 h 30 déjà, était bourrée comme un œuf ! Car « *lai lôvrée* » des patoisants vadais est un événement qui attire les foules de toute la région, tant elles savent vivre et vibrer dans une ambiance chaleureuse, agréable, renouvelée.

M. Jos. Stullet, président de l'amicale, en un patois savoureux, salue les participants ainsi que les représentants des autorités religieuses et civiles.

Puis, sous la direction de M. Julien Marquis, le chœur mixte d'une trentaine de membres dévoués exécute les meilleures compositions de nos bardes jurassiens, tantôt en solos ou en duos accompagnés en bouches fermées et du piano, tantôt en un ensemble bien rythmé avec refrain entraînant, que toute la salle reprend...

La partie théâtrale avait été confiée, cette année, à M. Jean Christe, qui composa une désopilante comédie patoise, les



« *Taidtious* » (ceux qui ne sont jamais cuits, jamais pressés), qui mit toute la salle en joie par ses situations cocasses et par le jeu habile des interprètes.

Au cours de la soirée, M. Jos. Badet, bien connu de tous, redit à la foule attentive, avec un brin d'émotion et beaucoup d'humour, les raisons que nous avons de nous attacher à notre vieux dialecte, substance même de notre patrimoine.

Puis la soirée se poursuivit par de bonnes histoires, « *des loüenes* », des chansons, des refrains, tandis que Terpsichore entraîna les couples au son d'une excellente musique de la belle époque.

Il faut complimenter et remercier les dirigeants, animateurs, directeur, chanteurs, chanteuses, auteur, acteurs et actrices pour les agréables moments qu'ils ont procurés aux amis venus les applaudir.

Un beau geste à signaler : la vente de cotillons au profit des lépreux.

L'Aïdjolat.

L'avi a peina fournê dè pachâ chu le Jura k'Adolphe Decollogny ke la pra êkri din le "Conteur Romand" arrouvè po no dre :

SI VOUS ALLEZ...

... à Fiez, en suivant l'ancienne route de Grandson, vous traverserez un plateau assez élevé, qui autrefois était habité dès les temps les plus anciens.

On a retrouvé un peu partout, de Grandson à Longeville, au sud-ouest de Fiez, des restes de murs de briques, pierres taillées, foyers enfumés, etc. Un puits a même été décelé, où coulait encore la source, qu'on put utiliser à nouveau pour une fontaine, à la Outre, ferme non éloignée de la route que vous suivrez.

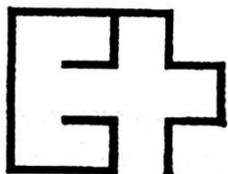
Vous serez frappé, en arrivant devant l'église de Fiez, de voir tout à côté un tilleul qui lui prodigue son ombre depuis bien des siècles. Il a, en effet, une circonférence de 9 m 35, sa hauteur est de 27 m, et le diamètre à la cime est de 24 m 50 ; sa forme est de toute beauté, bien que sa végétation soit languissante. On ne sait rien de précis au sujet de son âge. D'aucuns croient qu'il est contemporain de la bataille de Grandson (1476). D'autres le disent plus ancien. Pour le moment, toute donnée historique sur ce point manque. Il est permis d'admettre, en tenant compte de sa taille colossale et en comparant avec le fameux tilleul de Fribourg, que cet âge peut être de 400 à 600 ans.

Notons que le tilleul de Fribourg date, à en croire les historiens les mieux informés, de 1476, rappelant la bataille de Morat ; il est beaucoup plus petit que celui de Fiez, puisque la circonférence de son fût n'est que de 4 m 70.

Ad. Decollogny.



No puyin pâ fourni nouhra promenârda chin alâ bayi le bon dzoua a Paul Burnet chin nekoué le patê ne cheri pâ chin ke lè :



Après la fermeture de l'Expo 1964

Les jeux sont faits, l'Expo a fermé ses portes... Et, le lundi 26 octobre, nos vitrines, nos étagères et nos tables d'écoute ont été dépouillées de leur contenu : pierre portant inscription romaine, parchemins, livres, gravures, photographies, disques et autres documents ont quitté Vidy pour regagner leurs locaux habituels, soit musées, archives, bibliothèques, etc.

Chacun sait que l'Expo a connu, dans les derniers mois, un succès croissant. Pour nos disques aussi, la vente s'intensifia, tant et si bien que deux disques romands sont aujourd'hui épuisés ; on a même des commandes pour le prochain tirage. Il s'agit du disque N° 1, Vaud (Concert des oiseaux, parabole du semeur et histoire de chasse) et du disque N° 4, Fribourg (Belle Gruyère, rogations, le bon pauvre, chœur des Armaillis).

Vous savez les désagréments que nous ont causés les machines électroniques qui passaient les disques... Imaginez, par exemple, qu'un jour, un disque tournait, tournait, tournait... On n'entendait pas un son, bien que tout parût parfaitement en ordre. Il avait suffi d'un tout petit « mignon » de poussière autour de l'aiguille et qu'on ne pouvait voir facilement parce que l'aiguille touchait le disque par dessous.

Ces malheurs s'oublieront et, de la défunte Expo, il restera pour nous deux choses qui permettront la poursuite de l'œuvre ébauchée : un comité et des disques.

Ce comité comprendra des délégués des diverses associations linguistiques de la Suisse (les patois romands seront repré-



Dernière vision de l'« Expo 64 » : Le Serment des Trois Suisses!
(FAL)

sentés.) Quant aux disques, leur exploitation commerciale (vente du solde, rééditions, créations éventuelles et publicité) va être confiée à une importante maison spécialisée que nous vous indiquerons en temps opportun. En attendant que soient signés les contrats, le soussigné reste à votre disposition pour vous envoyer le disque qui manque encore à votre collection ou que vous vous ferez un plaisir d'offrir à vos amis.

P. Burnet

av. de Morges 43, Lausanne
CCP 10 - 20 240